

## Conditions Générales de Location

Les présentes conditions générales de vente précisent les conditions de mise à disposition des salles de formation d'AlliaForm pour des besoins ponctuels d'organisation de formations, de réunions professionnelles ou d'événements à caractère professionnel.

### NATURE DE LA MANIFESTATION

La nature de la manifestation sera conforme à celle figurant dans les demandes et confirmations de réservation. Sont exclues les manifestations à caractère politique, religieux ou militant ainsi que toutes manifestations susceptibles de provoquer controverses ou troubles publics.

### NATURE DES PRESTATIONS ET CONDITIONS FINANCIERES

Les tarifs et les conditions de location sont ceux stipulés dans le devis ou bon de commande dûment signé par le preneur.

### DUREE ET HORAIRES DE LA MANIFESTATION

Les locaux d'AlliaForm sont ouverts du lundi au vendredi de 9h à 18h. La prise de possession et la libération de l'espace loué devra intervenir, chaque jour, dans ce créneau horaire. Pour tout dépassement d'horaires non prévu, un supplément sera facturé, dans la limite de deux heures complémentaires à la location. Ces dépassements ne sont accordables qu'en fonction des disponibilités et après accord d'AlliaForm.

### DEPOTS DE MATERIELS

En cas de dépôt de matériels avant ou après la location, ceux-ci restent sous la responsabilité du client. Les livraisons intervenant avant ou après la manifestation font l'objet d'un accord préalable fixant la nature, le conditionnement et le poids des objets, et les horaires. La reprise de votre matériel doit s'effectuer immédiatement après son utilisation.

### CONFIRMATION DES RESERVATIONS

Une réservation sera considérée comme ferme et définitive par retour du devis signé et tamponné, ainsi que la réception d'un acompte de 50% du montant de location de la salle.

### MODIFICATION DES DATES DE RESERVATION

Toute demande de modification de la prestation ou des dates de réservation doit faire l'objet d'un avenant écrit, après accord d'AlliaForm. Aucune modification ne sera acceptée moins de 21 jours avant le début de la prestation, sauf accord d'AlliaForm.

### ANNULATION DE LA RESERVATION

En cas d'annulation et quelle qu'en soit la cause, AlliaForm facturera les frais d'annulation suivant :

- annulation intervenant entre 7 jours et 14 jours avant le début de la prestation, 50 % du montant de la location,
- annulation intervenant moins de 7 jours avant le début de la prestation, la totalité du montant de la location.

### RENONCIATION DU FAIT DU LOUEUR

En cas de renonciation du fait du loueur, lié à des impossibilités techniques ou en cas de force majeure, l'indemnisation ne pourra être supérieure aux sommes versées.

### RESPONSABILITE

AlliaForm dégage sa responsabilité, tant vis à vis des stagiaires que de tous tiers, de tout dommage, direct ou indirect, quelle qu'en soit la nature. La prestation de AlliaForm se limite à la mise à disposition de moyens et ne peut garantir les prestations effectuées. En particulier, AlliaForm ne peut garantir les services liés à Internet, services assurés par des prestataires extérieurs. Néanmoins AlliaForm s'efforcera en toute circonstance d'offrir le service le plus performant possible. AlliaForm dégage toute responsabilité quant à l'utilisation de logiciels non fournis par AlliaForm.

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

Le nombre de personnes indiqué pour chacune des salles ne doit pas être dépassé pour motif de sécurité.

### RESTITUTION DE LA SALLE

La salle mise à disposition devra être restituée dans un état correct d'utilisation. En cas de salissures disproportionnées, AlliaForm se réserve le droit de facturer les frais de nettoyage. En cas de dégradations commises par le client, les réparations seront évaluées par procès-verbal et seront suivies d'une indemnisation par le client, sans délai de recours aux assurances.

### CONTESTATION

L'élection de domicile est faite par AlliaForm à son siège social. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend susceptible d'intervenir entre elles à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du contrat.

A défaut d'accord amiable, le différend sera soumis au Tribunal de Commerce de Bordeaux, appliquant la loi française.